

## Soutien aux pompiers

Devant la menace d'une diminution des moyens alloués aux sapeurs-pompiers courseullais, le M'PEP (Mouvement politique d'émancipation populaire) estime que « la sécurité des habitants de Courseulles-sur-Mer, Ver-sur-Mer, Bernières-sur-Mer et des communes avoisinantes est en danger ».

C'est pourquoi il appelle à un rassemblement devant la caserne des sapeurs-pompiers de Courseulles-sur-Mer, ce samedi 30 mai à 15 h.

## ■ VER-SUR-MER

# Parc éolien : le débat continue

Mercredi, les promoteurs du parc éolien en mer de Courseulles ont présenté à Ver-sur-Mer les suites et conclusions des 13 réunions du débat public qui se sont tenues de mars à juillet 2013. Devant un auditoire de 80 personnes, dont une proportion importante d'élus venus de toutes les communes côtières de Commes à Bernières, ont été présentées les réponses apportées aux études d'impact envi-

ronnementales. Par rapport à la première ébauche, des modifications ont été apportées pour prendre en compte les intérêts de la pêche, de l'environnement, de la faune sauvage.

### Enquête publique à venir

Après leur exposé, Bernard Guitton, directeur de projet, Jean-Philippe Pagot, maître d'ouvrage, et David Lemarquis,

chef de projet EDF, ont répondu aux nombreuses questions de l'auditoire. Les critiques se sont concentrées essentiellement sur l'impact visuel des éoliennes dans le paysage, cheval de bataille de l'association de défense « Libre Horizon » créée au printemps 2014. José Robert, membre de l'association : « elle n'est pas opposée aux éoliennes, mais milite pour leur éloignement à plus de 20 km comme les

autres pays européens ». Sur ce point, le débat ne pouvait être tranché dans la mesure où les porteurs du projet ont répondu à un appel d'offres sur une zone précise dont la localisation était fixée par l'État. Le sujet sera largement abordé lors de la prochaine enquête publique dont la date n'est pas encore fixée.

Il reste à savoir s'il s'agit de simplement éloigner le parc ou de le couler dans son entier ?

La localisation d'un parc éolien en Baie de Seine est la première quadrature du cercle du projet. Entre les réserves Natura 2000, les zones d'approches portuaires, ou d'extraction de granulats, ou de fonds inadaptés, ou de clapage des boues du nouveau port de Rouen, ou de pêche, localiser ailleurs un parc de 50 km<sup>2</sup> est problématique.

(Lire aussi en page 15)